

Délibération du Conseil Municipal

D.2024-081

Acte : 7.2.1

Commune de LAUZERTE

L'an deux mille vingt-quatre et le 18 décembre à 09h, le Conseil Municipal de LAUZERTE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. François LE MOING.

Etaient présents : MMES DENIS, MME GAUCHET, LARONDE,
MRS BAÏADA, BERTHAUX, LE MOING, ZULIAN.

Procuration : MME BASSO-GUICHARD A MME DENIS.
MME BOURCIER A M. BERTHAUX
M. CAM A M. ZULIAN

Excusé(e)s / Absent(e)s : MMES MAZILLE ET NEGRE ; M. BADOE,
Secrétaire : FREDERIC BERTHAUX

Date de la convocation : 12/12/2024

Nombre de conseillers : 13 Nombre de présents : 7 Nombre de votants : 10

❖ **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°06 BUDGET COMMUNAL**

En raison de dépenses supplémentaires et sur proposition de M. ZULIAN, élu en charge des finances communales, Monsieur le Maire soumet aux membres du conseil les décisions modificatives suivantes :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 2131-54 : CANTINE		13 000.00 €		
D 21621 : Biens historiques et culturels mobiliers : Biens		2 900.00 €		
D 2188 : Autres immobilisations corporelles	400.00 €			
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	400.00 €	15 900.00 €		
D 231-54 : CANTINE	13 000.00 €			
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	13 000.00 €			
R 10226 : Taxe d'aménagement				2 500.00 €
TOTAL R 10 : Dotations, fonds divers et réserves				2 500.00 €
Total	13 400.00 €	15 900.00 €	0	2 500.00 €
Total Général		2 500.00 €		2 500.00 €

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de valider cette proposition.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** : la proposition de monsieur le Maire
- **CHARGE** : le Maire des démarches nécessaires à son application.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
François LE MOING